

## RÈGLEMENT RCA16 210006-1

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE lors de la séance ordinaire tenue le mardi 2 mai 2017, le conseil de l'arrondissement de Verdun a adopté le règlement suivant :

### **Règlement RCA16 210006-1**

#### **Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (RCA16 210006)**

QUE ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

QUE copie dudit règlement est déposée au secrétariat de l'arrondissement de Verdun situé au 4555 rue de Verdun, bureau 104, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun  
ce 10 mai 2017

Caroline Fiset, OMA  
Directrice du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement